

ARRETE Nº 414

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 01 Janvier 2021

Le Préfet de La Réunion Chevalier de la Légion d'honneur Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition de la directrice de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Monsieur DARTY Gérard

Gestionnaire Indemnisation Corporel, PRUDENCE CREOLE, SAINT-DENIS. demeurant à SAINTE-SUZANNE

- Monsieur GRAVINA Jean

Réceptionnaire, SOC EXPLOITATION SUPERMARCHE ST ANDRE, SAINT-ANDRÉ.

demeurant à SAINT-BENOIT

- Madame ILLAN Marie

Responsable de caisses, SOC EXPLOITATION SUPERMARCHE ST ANDRE, SAINT-ANDRÉ.
demeurant à BRAS-PANON

- Madame LAUDE Sylvie

Employée de bureau, AMENAGEMENT TRAVAUX PROMOTION CONSTRUCTION, SAINT DENIS. demeurant à SAINTE-MARIE

- Monsieur MAILLOT Noel

Conducteur D'Engin d'équipement, VALDERUN, SAINTE-MARIE. demeurant à LA POSSESSION

- Monsieur MERLO Jean

Chargé de travaux patrimoine, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION, L'ÉTANG-SALÉ. demeurant à SAINT-JOSEPH

- Monsieur ONESIME Didier

Chargé de Clientèle, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION, L'ÉTANG-SALÉ. demeurant à SAINTE-SUZANNE

- Madame PALLARD Marie-Lyne

Chargée de Clientèle, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION, L'ÉTANG-SALÉ. demeurant à SAINT-PIERRE

- Madame PEREIRA TEIXERIA Natalia

Responsable du réseau d'agents, courtiers et partenaires, PRUDENCE CREOLE, SAINT-DENIS. demeurant à SAINT-PIERRE

- Madame ZIBEL Sylvie

Aide Comptable, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION, L'ÉTANG-SALÉ. demeurant à SAINT-LOUIS

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Monsieur BOYER Johny

Technicien Avion, AIR AUSTRAL, SAINTE-MARIE. demeurant à SALAZIE

- Madame CHABBERT Marie-France

Responsable des Moyens Généraux, SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT ET D'EQUIPEMENT DE LA REUNION, L'ÉTANG-SALÉ. demeurant à LE TAMPON

- Madame MALET Christine

Controleur interne, PRUDENCE CREOLE, SAINT-DENIS. demeurant à LE TAMPON

- Monsieur PAYET Jean-Bernard

Conducteur D'Engin d'équipement, VALDERUN, SAINTE-MARIE. demeurant à SAINTE-MARIE

- Monsieur SERS Francis

Comptable, PRUDENCE CREOLE, SAINT-DENIS. demeurant à SAINT-DENIS

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame SERVEAUX Josette

Chargée relation, CASDEN - BANQUE POPULAIRE, MARNE LA VALLÉE. demeurant à SAINT-PAUL

- Madame TARANNE Marie-Noelle

Conseiller Clientèle, BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN, SAINT-DENIS. demeurant à SAINT-PAUL

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Madame MORISSE Pascal

Responsable du Pôle Contentieux, PRUDENCE CREOLE, SAINT-DENIS. demeurant à SAINT-DENIS

Article 5: Monsieur le secrétaire général par intérim et Madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le 22 JAN. 2021

Pour le préfet et par délégation, La Sous-préfète, Directrice de cabinet

Camille GOYET

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Saint-Denis dans le délai de deux mois à compter de sa notification.